



# LA BANQUE POSTALE : SUR LA ROUTE DE L'ETONNEMENT UN AN APRES LE LANCEMENT

## DE LA MARQUE EMPLOYEUR "UN PLAN DE BAISSSE DES"CHARGES SOCIALES"

**COMME VOTRE LIGNE DE MANAGEMENT  
VIENT PROBABLEMENT DE VOUS EN  
INFORMER.**

**LA GOUVERNANCE DE LBP A ANNONCE  
RÉCEMMENT AUX ORGANISATIONS  
SYNDICALES DES MESURES  
DE RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES.  
LA CGT COMMUNIQUE DES A PRÉSENT  
AFIN DE PARTAGER SES ÉLÉMENTS DE  
RÉFLEXIONS ET DE RECUEILLIR VOS  
PRÉOCCUPATIONS.**

### LES RAISONS AVANCEES POUR CE PLAN DE RIGUEUR

Le contexte de remontée accélérée des taux d'intérêts génère des inadéquations entre le temps de la diffusion de la politique monétaire de la BCE et le temps de proposition des taux de crédit à nos clients. Cela joue sur nos marges nettes d'intérêts de manière plus marquée que le reste du secteur bancaire compte tenu de notre modèle.

Aucun chiffre ne nous a été communiqué sur cet impact, ni sur la quantification des efforts à effectuer pour « redresser la barre ».

### DES MESURES ANNONCEES ORALEMENT

Sous réserve de notre bonne compréhension, (puisque aucun écrit n'a été diffusé), tous les recrutements sont gelés à effet immédiat.

**DANS CE CONTEXTE, LA CGT SOUHAITE D'ORES  
ET DEJA COMMUNIQUER SUR LE FAIT QU'ELLE  
SERA VIGILANTE SUR LES POINTS SUIVANTS**

- dans la mesure où les temporalités d'impact entre politique monétaire et taux de crédit doivent se rejoindre à moyen terme, quelle va être la durée des efforts demandés aux salariés ?
- pendant que LBP va devoir fonctionner avec des budgets amoindris et à effectif restreint, la gouvernance de LBP va-t-elle prioriser certains dossiers pour gérer la charge de travail conséquente dans les directions fonctionnant déjà à "flux tendus" ?
- =) la CGT va demander un état des lieux des postes vacants qui ne seront pas comblés.
- =) dans les directions concernées, une priorisation des dossiers devra être effectuée afin de répartir au mieux la charge de travail
- le gel des recrutements concerne-t-il uniquement les CDI ?
- Qu'en est-il des CDD et des consultants ?
- Le plan stratégique de LBP va-t-il pouvoir continuer à être mis en œuvre ?

- quels sont les impacts budgétaires concernant le déploiement de la stratégie de LBP dans le réseau postal et les centres financiers ?

Les coûts des prestations de La Poste facturés à LBP seront-ils revus ?

Cette réduction de charges est-elle le meilleur levier au contexte de remontée des taux ? N'y a-t-il pas d'autres solutions ?

- quel sera l'impact financier sur la part variable des salariés ? y aura-t-il un alignement des sacrifices entre gouvernance et salariés sur ces restrictions financières ?

- quelles vont être les communications financières sur la place ?

- quid de la trajectoire financière ? est-il nécessaire que le CSE demande une expertise financière de LBP ?